

# RAPPORT

Du COMITÉ chargé de s'enquérir de la cause des désastres éprouvés par les bâtimens et paquebots transportant les passagers du Royaume-Uni et d'ailleurs au Canada, ou aux pays voisins, en destination pour le Canada, en autant que la chose est possible,—et de faire rapport à la Chambre sur les moyens qui pourront paraître praticables et à propos pour empêcher à l'avenir le retour de telles catastrophes, et pour punir les individus dont la conduite peut avoir été cause de perte de vie, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives :—

Le comité, comprenant toute l'importance et la gravité du devoir dont il était chargé, et au fait des considérations de diverses natures qui résultaient de cette enquête, s'est mis à l'œuvre avec tout le soin nécessaire; il a fait venir devant lui pour être interrogée toute personne qui se trouvait à sa portée et supposée posséder assez de connaissances nautiques, et d'expérience dans la navigation pour recommander ses opinions et ses réponses à la considération du comité, et capable aussi de donner au comité les informations nécessaires sur les divers objets du ressort de l'enquête afin de le mettre en état d'en venir à une conclusion déterminée.

Le comité ne pouvait rester indifférent au malaise qui tourmentait l'esprit du public à l'égard des dernières catastrophes qui ont anéanti l'*Indian* et le *Hungarian*, deux paquebots de la ligne canadienne, à des époques si rapprochées l'une de l'autre, et à la perte de vies qui s'en est suivie dans les deux cas; aussi, a-t-il cru de son devoir de faire toutes les recherches possibles afin de découvrir la cause de ces désastres et les prévenir pour l'avenir.

Le fait de la coïncidence du malheur qui a voulu que ces deux bâtimens se perdissent sur les côtes de la Nouvelle Ecosse à peu de distance l'un de l'autre, et dans des circonstances, assez singulières, a paru rendre encore plus nécessaire d'offrir au public, s'il était possible une hypothèse raisonnable sur la cause de ces malheurs. C'est pour cela que votre comité a d'abord donné son attention au naufrage de l'*Indian*. Il doit signaler à votre Honorable Chambre qu'une enquête de cette nature doit nécessairement embrasser une multitude de sujets, et qu'il eût été extrêmement désirable d'avoir eu plus de temps et plus de moyen pour recueillir des renseignements. C'est ainsi qu'il aurait aimé à se procurer copie des dépôts prises en Angleterre dans l'enquête faite sur la conduite du capt. Smith, maître du dit paquebot; et sur sa demande, Son Excellence, le gouverneur-général, s'est adressé le 5 avril dernier, par dépêche aux autorités anglaises, à cet effet, quoiqu'il fût douteux que le comité pût en recevoir la réponse à temps pour la placer dans les témoignages pris, avant que de faire rapport sur le résultat de ses travaux; c'est pourquoi, il a cru plus convenable d'en courir la responsabilité de laisser passer la session sans faire de rapport. -

Le comité n'a aucune raison de douter de la fidélité ou de l'exactitude des témoignages qu'il a reçus. Ce rapport doit être considéré comme reposant uniquement sur ces témoignages, et c'est à ce point de vue qu'on doit se placer pour juger des conclusions qui le terminent.

Les témoins interrogés par le comité disent que les bâtimens du Royaume-Uni en destination pour Portland suivent deux routes; l'une qui va droit au Cape Race pour se mettre en vue de ce promontoire et se diriger de là en droite ligne sur le Cape de Sable en passant au nord de l'Île de Sable; la seconde passe au large du Cap Race et de l'Île de Sable et voit terre près du Cap de Sable, elle part de là en droite ligne pour Portland, comme on le voit sur la carte ci-annexée. Le capitaine Smith, de l'*Indian*, a suivi la première de ces routes au dernier voyage de son paquebot. Dans les temps épais ou brumeux, cette route présente beaucoup de difficultés et exige la plus grande précaution et une